

Fondamentaux de la coopération franco-allemande dans la recherche

Dernière mise à jour – août 2018
Clarisse Brehier

I. Relations diplomatiques franco-allemandes dans la recherche :

Pour les 50 ans de la signature du traité de l'Elysée, les ministères allemand et français de la recherche (BMBF et MESRI) ont publié un rapport sur la coopération franco-allemande en recherche, technologie et innovation : « *50 Jahre Deutsch-Französische Zusammenarbeit in Forschung, Technologie und Innovation 1963 – 2013* »

[https://www.bmbf.de/pub/Deutsch_Franzoesische_Zusammenarbeit.pdf]

[<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71488/50-ans-de-cooperation-franco-allemande-en-recherche-technologie-et-innovation.html>]

Dans ce rapport on peut extraire les points concernant la recherche lors de la déclaration commune à l'occasion du 50^{ème} anniversaire :

« 29. La France et l'Allemagne conviennent de renforcer encore leur coopération dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation afin de promouvoir l'espace européen de la recherche. L'exploitation du potentiel de recherche et d'innovation des deux pays, à travers l'identification de **priorités communes, la création d'équipes de recherche mixtes et de réseaux, la promotion de la coopération entre universités, centres de recherche et entreprises** ainsi que la **création d'entités de recherche communes**, apportera une contribution importante à la croissance économique des deux pays et de l'Europe.

30. Nous mettrons en oeuvre des initiatives de coopération ambitieuses, non seulement dans les domaines de **la recherche médicale, des biotechnologies, et des sciences humaines et sociales** mais aussi sur **les matières premières, la recherche énergétique, les nanotechnologies et les technologies clés génériques.** »

Pour fixer les lignes directrices de la coopération franco-allemande en recherche, technologie et innovation, les deux pays se rencontrent lors de différents événements.

1. Le Conseil des Ministres Franco-Allemand (CMFA) :

Depuis 2003, le Président de la République, le Premier Ministre et la Chancelière fédérale et tout ou une partie des ministres français et allemands se réunissent une à deux fois par an, en France ou en

Allemagne. Cette rencontre a un vrai rôle de **décision politique pour l'action commune** des deux gouvernements, et initie des **projets concrets de coopérations bilatérale et européenne**.

En présence des deux ministres de la recherche sont, les lignes directrices de la coopération franco-allemande en recherche sont définies.

Compte rendu de la 19^{ème} édition du 13 juillet 2017 :

[<http://www.deutschland-frankreich.diplo.de/IMG/pdf/fiches-thematiques.pdf>]

[<http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Conseil-des-ministres-franco-allemand2.pdf>]

Lors du 19^{ème} conseil en juillet 2017, les objectifs principaux pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation évoqués, ont été :

- **Objectif 1 : La lutte contre le changement climatique, l'énergie et le développement durable :**

L'Allemagne s'est ralliée à la France pour le programme « Make Our Planet Great again ». L'Allemagne s'engage à hauteur de 15 millions d'euros, et la France à 30 millions d'euros.

- **Objectif 2 : La lutte contre l'antibiorésistance :**

L'Allemagne et la France soutiennent la recherche à hauteur de 7 millions d'euros. La mise en place d'une plateforme collaborative globale de recherche sur l'antibiorésistance a été évoquée.

- **Objectif 3 : La souveraineté scientifique, technologique et industrielle dans les secteurs clés.**

Les deux pays veulent développer la recherche sur la micro et la nano électronique, les calculs intensifs, la cyber sécurité. Ils veulent aussi accélérer la constitution d'un « cloud » scientifique européen.

- **Objectif 4 : L'Europe des nouvelles compétences et la mobilité étudiante**

La 20^{ème} édition du conseil des ministres franco-allemands s'est déroulée à Meseberg le 19 juin 2018

Déclaration de Meseberg en pdf : [<http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DeclarationMesebergFR.pdf>]

Pour la recherche innovation, enseignement supérieur, numérique et espace il est écrit que l'Allemagne et la France veulent :

- Agir conjointement en faveur du lancement rapide **d'un projet pilote appelé à financer l'innovation de rupture** au cours de la durée restante du programme cadre Horizon 2020, ainsi que coopérer au niveau bilatéral.
- Mettre en place un **centre de recherche franco-allemand sur l'intelligence artificielle**.
- Agir en vue de **mettre rapidement en place de premières « universités européennes »** composées dans un premier stade de réseaux d'universités dans toute l'Union européenne.

Le 19 juin 2018, les ministres français et allemands se sont de nouveau réunis à Meseberg, pour la recherche, l'innovation, l'enseignement supérieur, le numérique et l'espace décisions suivantes ont été prises :

- « Agir conjointement en faveur du lancement rapide d'un projet pilote appelé à financer **l'innovation de rupture** au cours de la durée restante du programme cadre Horizon 2020, ainsi que coopérer au niveau bilatéral. »
- « Mettre en place **un centre de recherche franco-allemand sur l'intelligence artificielle**. »
- « Agir en vue de mettre rapidement en place de premières « **universités européennes** » composées dans un premier stade de réseaux d'universités dans toute l'Union européenne. »
- « Instituer un groupe de travail chargé de présenter des propositions qui permettraient à l'UE de trouver des réponses appropriées aux nouveaux enjeux en matière de **politique et d'économie spatiales** (notamment le « NewSpace »). »
- « Réaffirmer le soutien total au **programme Ariane 6** de l'Agence spatiale européenne. »

Source : [<http://www.elysee.fr/assets/Uploads/DeclarationMesebergFR.pdf>]]

2. Les forums de la coopération franco-allemande en recherche :

Depuis 2002, les deux pays organisent un forum réunissant des experts issus des deux pays. Le but de cette rencontre est de faire un point sur l'état de la coopération et d'étudier les possibilités pour l'avenir. Le forum a un impact positif sur la coopération, en permettant une meilleure connaissance des deux systèmes de recherche et un rapprochement bilatéral.

En 2018 le 6^{ème} forum aura lieu à Berlin. Les thématiques principales sont principalement en lien avec les objectifs du conseil des ministres de juillet 2017. Une séance plénière aura lieu pour discuter de la coopération bilatérale. Des sujets clés seront abordés : la résistance antimicrobienne, la recherche dans le domaine de l'énergie, du climat et de l'environnement, la sécurité civile, les sciences humaines et sociales, la cybersécurité et la micro-électronique.

En conclusion du 6^{ème} forum, les deux ministres (Frédérique Vidal et Anja Karliczek) ont signé une déclaration d'intention pour la coopération franco-allemande en recherche avec comme points clés :

- **1- Partenariat pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en Europe.**
La mobilité sera renforcée dans ces différents domaines, la création d'universités européennes et le conseil européen de la recherche (ERC) soutenus. Elles s'accordent sur le besoin de soutien du futur Conseil européen de l'innovation (EIC) ainsi que sur le soutien national à l'innovation de rupture. La France et l'Allemagne ont annoncé 100 millions d'euros sur 10 ans de financement national, en complément du financement via Erasmus+ et son programme successeur.

- **2- La recherche en réponse aux défis globaux.**

La France et l'Allemagne soutiennent la recherche, menée au niveau mondial, contre la résistance aux antimicrobiens. L'énergie, le climat et le développement durable représentent des enjeux essentiels.

- **3- La recherche et l'innovation au service de la souveraineté technologique dans un monde numérique.**

Garantir la souveraineté technologique européenne est un objectif commun. Microélectronique et cybersécurité (pour laquelle 2 millions d'euros seront débloqués) figurent dans les priorités. Concernant l'intelligence artificielle, un réseau de recherche franco-allemand sera développé. Une feuille de route commune pour l'intelligence artificielle sera produite fin 2018.

- **4- La recherche en faveur des sociétés innovantes et de la sécurité civile des citoyennes et citoyens.**

L'innovation sociale, impliquant les sciences humaines et sociales, est nécessaire au renforcement de la qualité de vie de nos sociétés.

Déclaration d'intention signée lors du 6^{ème} forum le 19 juin 2018 :

[http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Espace_Europeen_de_la_Recherche/72/6/Declaration_d_intention_commune_6e_forum_de_la_cooperation_FA-Fr_970726.pdf]

II. Coopérations concrètes :

En termes de coopération scientifique, la France et l'Allemagne sont des partenaires importants.

La France est le 3^{ème} pays partenaire de l'Allemagne, après les Etats-Unis et le Royaume Uni.

L'Allemagne est le 2^{ème} partenaire scientifique de la France après les Etats-Unis.

La France est le 7^{ème} pays mondial en termes de publications scientifiques, l'Allemagne est 5^{ème}.

Source : [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/10/EESR10_R_47-le_positionnement_scientifique_de_la_france_a_travers_ses_publications.php]

1. Chiffres clés

Co-publications

Le CNRS fait état des co-publications franco-allemandes en 2012 et 2013

Source : [<http://www.cnrs.fr/derci/spip.php?article58>]

2012-2013 : Co-publications franco-allemandes : 6103 (sur 85 827 publications allemandes) dont 3620 affiliées au CNRS.

<i>Thématique</i>	<i>Publications allemandes</i>	<i>Co-publications avec la France</i>
<i>Biologie fondamentale</i>	16 361	956
<i>Recherche médicale</i>	27 522	1 600
<i>Ecologie-biologie appliquées</i>	6 147	361
<i>Chimie</i>	14 003	664
<i>Physique</i>	14 763	1 465
<i>Sciences de l'univers</i>	9 415	1 275
<i>Sciences de l'ingénieur</i>	9 834	469
<i>Mathématiques</i>	3 237	162
<i>Multidisciplinaire</i>	5 432	414

On remarque alors que les domaines les plus importants de la coopération (en 2013) sont :

- La recherche médicale
- La physique
- Les sciences de l'univers
- La biologie fondamentale.

D'après InCites, en 2017, il y a plus de 10 800 co-publications franco-allemandes (sciences humaines et sociales comprises).

Les domaines les plus représentés sont :

- L'astrophysique et l'aérospatiale
- L'oncologie
- La chimie
- Les sciences des matériaux

En résumé, en mars 2018 2157 projets communs entre l'Allemagne et la France ont été déposés. La France est le 3^{ème} partenaire de l'Allemagne pour la participation à H2020.

Plus en détails on peut voir sur quelles thématiques les projets franco-allemands ont été le plus reçus :

- Marie Sklodowska-Curie actions (324 projets – 2^{ème} partenaire)
- ICT (318 – 3^{ème} partenaire)
- Smart, green and integrated transport (219 – 2^{ème} partenaire)
- Health, demographic change and wellbeing (172 – 4^{ème} partenaire)
- Secure, clean and efficient energy (170 – 4^{ème} partenaire)
- Nanotechnologies, materials, biotechnologies and processes (169 – 4^{ème} partenaire)
- Food security, sustainable agriculture and forestry, marine and maritime and inland water research (152 – 3^{ème} partenaire)
- Infrastructures (142 – 1^{er} partenaire)
- Climate action, environment, resource efficiency and raw materials (124 – 3^{ème} partenaire)
- Future and Emerging technologies (76 – 2^{ème} partenaire)
- Space (75 – 1^{er} partenaire)

Pilier	Programme	Projets communs déposés	% projets communs déposés	Projets commu ns retenus	% projets communs retenus	Taux de succès des projets communs	Taux de succès Allemagne	Taux de succès France
Excellent Science	ERC - European Research Council	26	0,2%	3	0,1%	11,5%	19,0%	15,9%
	FET - Future and Emerging Technologies	1 005	8,4%	74	3,5%	7,4%	5,8%	6,3%
	MSCA - Marie Skłodowska-Curie actions	2 762	23,1%	327	15,4%	11,8%	13,6%	13,5%
	INFRA - Research infrastructures	335	2,8%	141	6,6%	42,1%	36,4%	39,9%
	Total	4 128	34,5%	545	25,7%	13,2%	14,2%	13,8%
Industrial Leadership	ICT - Information and Communication Technologies	1 648	13,8%	316	14,9%	19,2%	13,8%	14,3%
	NMBP - Nanotechnologies, materials, biotechnologies and processes	1 008	8,4%	171	8,1%	17,0%	13,4%	13,1%
	Space	275	2,3%	73	3,4%	26,5%	19,5%	22,4%
	RISKFINANCE - Access to risk finance	5	0,0%		0,0%	0,0%	14,3%	10,0%
	SME - Innovation in SMEs	79	0,7%	9	0,4%	11,4%	24,3%	21,3%
	Total	3 015	25,2%	569	26,8%	18,9%	14,6%	15,0%
Societal Challenges	HEALTH - Health, demographic change and wellbeing	1 105	9,2%	175	8,3%	15,8%	10,8%	11,2%
	FOOD - Food security, sustainable agriculture and forestry, marine and maritime and inland water research	680	5,7%	148	7,0%	21,8%	16,2%	18,4%
	ENERGY - Secure, clean and efficient energy	659	5,5%	162	7,6%	24,6%	18,3%	19,3%

	TPT - Smart, green and integrated transport	649	5,4%	209	9,9%	32,2%	21,6%	24,9%
	ENV - Climate action, environment, resource efficiency and raw materials	436	3,6%	121	5,7%	27,8%	16,9%	19,8%
	SOCIETY - Europe in a changing world - inclusive, innovative and reflective Societies	477	4,0%	54	2,5%	11,3%	8,7%	8,6%
	SECURITY - Secure societies - Protecting freedom and security of Europe and its citizens	368	3,1%	58	2,7%	15,8%	13,0%	13,6%
	Total	4 374	36,5%	927	43,7%	21,2%	14,9%	16,4%
Spreading excellence and widening participation	WIDENING - Spreading excellence and widening participation	68	0,6%	12	0,6%	17,6%	15,3%	15,9%
	Total	68	0,6%	12	0,6%	17,6%	15,3%	15,9%
Science with and for Society	SWAFS - Science with and for Society	165	1,4%	21	1,0%	12,7%	10,7%	13,4%
	Total	165	1,4%	21	1,0%	12,7%	10,7%	13,4%
Euratom	Euratom	85	0,7%	38	1,8%	44,7%	39,3%	39,6%
	Total	85	0,7%	38	1,8%	44,7%	39,3%	39,6%
Fast Track to Innovation Pilot	FTIPilot - Fast Track to Innovation Pilot	134	1,1%	9	0,4%	6,7%	5,9%	5,5%
	Total	134	1,1%	9	0,4%	6,7%	5,9%	5,5%
Total sélection		11 969	100%	2 121	100%	17,7%	14,4%	14,9%

2. Instruments de soutien à la coopération :

La coopération franco-allemande dispose de plusieurs types de financement :

Promotion par la DFG et l'ANR de projets de recherche communs :

L'ANR (Agence Nationale de Recherche) et la DFG (Deutsche Forschung Gemeinschaft) financent des projets dans tous les domaines scientifiques et depuis 2007 dans les domaines des sciences humaines et sociales également.

Sources :

[http://www.dfg.de/en/dfg_profile/international_cooperation/international_context/partner_organizations/france/anr_nle/]

[<http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/aap/2018/aapg-anr-2018-annexe-ANR-DFG.pdf>]

La coopération entre le BMBF et l'ANR :

Le BMBF et l'ANR lance chaque année un ou plusieurs appels à projets sur une thématique correspondant à la feuille de route franco-allemande. Par exemple pour 2018 ils veulent lancer un appel à projets bilatéral sur le stockage et la distribution de l'énergie.

Source : [<http://www.agence-nationale-recherche.fr/suivi-bilan/construction-de-l-espace-europeen-de-la-recherche-et-attractivite-internationale-de-la-france/appels-a-projets-internationaux-specifiques/>]

Le programme PHC (Programme Hubert Curien) Procope :

Programme mis en œuvre en France par le MESRI et le MEAE, et en Allemagne par le DAAD, pour valoriser et encourager les coopérations franco-allemandes. Les frais de mobilité des chercheurs sont pris en charge. Au total l'Allemagne et la France accordent un budget annuel de 700 000 euros à ce programme.

3 sous-programmes sont proposés :

- **Le Procope Phase I - Initiation de coopération** : L'objectif de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations et la participation de jeunes chercheurs et doctorants. Durée du projet de 2 ans.
- **Le Procope Phase II - Consolidation des coopérations** : L'objectif est d'encourager la recherche en réseau et la préparation de projets de recherche de plus grande envergure. Ce programme est réservé aux chercheurs ayant déjà bénéficié d'un Procope phase I.

- **Le Procope Structurant** : L'objectif est d'aider les équipes à concevoir une coopération structurée et / ou à préparer le montage de projets collaboratifs d'envergure.

Plus d'information sur Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr/procope>

Le prix scientifique franco-allemand Gay Lussac – Alexander von Humboldt :

Depuis 1981 les gouvernements français et allemand récompensent chaque année cinq scientifiques de très haut niveau de l'une et l'autre nationalité, qui se distinguent par la qualité de leurs travaux et leur contribution au renforcement des liens de coopération entre les deux pays. Toutes les disciplines scientifiques sont concernées.

Il est attribué par :

- le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à des scientifiques allemands
- la [Fondation Alexander von Humboldt](#) à des scientifiques français.

Source : [<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid24384/prix-scientifique-franco-allemand-gay-lussac-humboldt.html>]]

Le prix Forcheurs :

Le Prix Forcheurs Jean-Marie Lehn récompense pour depuis 2017 les collaborations prometteuses entre chercheurs français et allemands dans les domaines de la santé, de la pharmacologie et de la chimie. Organisé conjointement par le service scientifique et technologique de l'Ambassade de France en Allemagne et l'Université Franco-Allemande, il est décerné à de jeunes chercheurs afin d'encourager les coopérations scientifiques présentes et futures entre la France et l'Allemagne. Il est parrainé par le Professeur Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de Chimie.

3. Centres franco-allemands

Le Centre Marc Bloch à Berlin – Unité mixte des Instituts Français de Recherche à l'Étranger (UMIFRE) : <https://cmb.hu-berlin.de/fr/> : Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales

L'Institut Français d'Histoire en Allemagne à Francfort : <http://www.ifra-frankfurt.de/fr> : Institut de sciences historiques et sociales.

Le deutsch-französisches Institut à Ludwigsburg : <https://www.dfi.de/> : Le Deutsch-Französisches Institut (Institut Franco-Allemand) est un institut indépendant de recherche, de documentation et d'expertise consacré à la France et aux relations franco-allemandes dans le contexte européen.

Le Centre Virchow Villermé <http://virchowvillermé.eu/fr/> : Centre de santé publique franco-allemand entre la Charité Berlin et l'Université Sorbonne Paris Cité basé à Berlin et à Paris. Fondé en 2013, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée.

4. Aperçu des coopérations franco-allemandes en recherche

La coopération Instituts Carnot – Société Fraunhofer dans la recherche appliquée : Soutenue par le BMBF et l'ANR, cette coopération a été initiée en 2008 lors du 3^{ème} forum de la recherche. En 2009 11 coopérations franco-allemandes entre les instituts Carnot et la Fraunhofer Gesellschaft ont été lancées. Les sujets principaux étant : les techniques de la communication et de l'information, la santé, les transports, l'énergie, l'environnement et la sécurité.

Source : [<https://www.fraunhofer.de/de/presse/presseinformationen/2009/10/deutsch-franzoesische-forschungskooperation.html>]

Coopération Laser Franco-Allemande CLFA - Coopération franco-allemande du Fraunhofer ILT avec plusieurs partenaires français depuis 1997; partage des infrastructures à Aix-la-Chapelle, Nantes, l'Ecole des Mines de Paris à Evry et ailleurs <http://www.laserenligne.fr/competences/clfa-coop-ration-laser-franco-allemande.html>

Centre interdisciplinaire de recherche allemande (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne, CIERA) : <http://www.ciera.fr/fr> : Réseau d'institutions de chercheurs, d'étudiants et de doctorants travaillant en lien avec l'Allemagne. Recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales. Au total c'est un réseau de 12 établissements, soit 500 étudiants (dont les doctorants) et 2500 chercheurs.

Le MaxPo – Centre de recherche franco-allemand sur les sciences sociales : <http://www.maxpo.eu/> :
Le MPG (la société des instituts Max Planck) gère aussi un centre de recherche en sciences humaines en coopération avec SciencesPo Paris

Institut Laue-Langevin (ILL) : <https://www.ill.eu/fr/> et **Installation Européenne de rayonnement Synchrotron (ESFR)** : <http://www.esrf.eu/fr/home/about.html> à Grenoble sont deux centres de recherche internationaux gérés par la France et l'Allemagne spécialisés dans la recherche civile sur la physique fondamentale.

Un panorama complet des coopérations franco-allemandes en recherche est disponible sur le document suivant : [\[http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71488/50-ans-de-cooperation-franco-allemande-en-recherche-technologie-et-innovation.html\]](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71488/50-ans-de-cooperation-franco-allemande-en-recherche-technologie-et-innovation.html)

Certains centres plus récents ne sont pas cités dans le document ci-dessus, par exemple :

Le **projet d'Académie pour l'industrie du futur** est le fruit d'un accord signé en décembre 2015 entre l'Institut des Mines Télécom et l'Université technique de Munich. Cette plateforme de recherche et d'innovation pour l'Industrie du Futur sera basée à Munich, et sera aussi un lieu de formation permettant de relever les défis du numérique, de la robotique, de l'internet des objets et du Big Data pour l'industrie.

La **plateforme de recherche translationnelle en santé KSILINK** : basée à Strasbourg et à Mannheim/Heidelberg, KSILINK est un projet d'institut public-privé impliquant outre l'université de Strasbourg et l'INSERM, l'entreprise Sanofi, le centre de recherche sur le cancer de Heidelberg (DKFZ) et la Faculté de médecine de l'Université de Mannheim.

[<http://www.sanofi.ch/l/fr/medias/E55D9F7E-AE11-40CB-974C-CEF0DDBC6B76.pdf>]

L'Allemagne et la France coopèrent également sur les **grands instruments de recherche** tel que European X-FEL (Hambourg). (Eux aussi mentionnés dans [\[http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71488/50-ans-de-cooperation-franco-allemande-en-recherche-technologie-et-innovation.html\]](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid71488/50-ans-de-cooperation-franco-allemande-en-recherche-technologie-et-innovation.html))

5. Mobilité

La mobilité des étudiants des chercheurs est un sujet important de la coopération franco-allemande, en effet cela permet de dynamiser les relations entre les deux pays.

Les bourses allemandes du DAAD (l'office allemand d'échanges universitaires) finance la mobilité à tous les niveaux des études postbac, jusqu'au post-doctorat. <https://www.daad-france.fr/fr/>

En collaboration avec le DAAD, **l'Agence Campus France** (établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs) accompagne les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur développement international.

La fondation Alexander von Humboldt a pour but d'aider les étrangers qui désirent effectuer un séjour de recherche en Allemagne. Chaque année des chercheurs français peuvent ainsi effectuer un séjour de recherche de quelques mois à plusieurs années en Allemagne, avec un financement.

6. Université Franco-Allemande

L'Université Franco-allemande (UFA) a été créée en 1997 par un accord intergouvernemental avec comme objectif de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche.

L'UFA est constituée par un **réseau d'établissements d'enseignement supérieur français et allemands**. Le siège administratif est à Sarrebruck.

Elle propose différents soutiens financiers pour des réunions préparatoires, rencontres scientifiques pour jeunes chercheurs ou encore des thèses en cotutelle.

Plus d'informations sur le site officiel : <https://www.dfh-ufa.org/fr>

7. Programmes internationaux

Il existe d'autres outils de financement de la recherche internationale, qui ne sont pas spécifiques à l'Allemagne, mais où bien évidemment français et allemand peuvent coopérer.

Le CNRS propose plusieurs outils de coopérations :

Réseau International de recherche (IRN)

Associe des laboratoires de deux pays ou plus pour coordonner leurs recherches sur un domaine thématique particulier. Jusqu'à 20 000€ /an pour la mobilité, échange d'informations, séminaires et ateliers, 4 ans, renouvelable une fois

Unité Mixte Internationale (UMI)

Laboratoire de recherche commun, avec des membres permanents du CNRS, situé en France ou dans un autre pays. 5 ans, renouvelable.

Le Centre Marc Bloch fait partie de cette initiative.

Programme International de Coopération Scientifique (PICS)

Ciblé sur les coopérations en cours (après une première co-publication). Financement jusqu'à 6000€/an pour visites, réunions et petits équipements. Appel à projets annuel (d'une durée de 3 ans)

Laboratoires Internationaux Associés (LIA)

Laboratoires de recherche associés. Jumelage de 2 ou 3 laboratoires en France et à l'étranger, basé sur un programme de recherche commun et des ressources partagées. Financement par le CNRS jusqu'à 15 000€/an par LIA. Durée de 4 ans, renouvelable une fois.